

C'est à mon avis quelque chose d'absolument primordial et essentiel à l'action de tout gouvernement au pays, et en fait, à l'action même de gouverner le pays parce que, si le gouvernement, quel qu'il soit, ne réussit pas à résoudre ce problème avec jugement et savoir-faire, il n'y aura plus de pays à gouverner, du moins pas dans l'état actuel des choses. Il pourrait sembler plutôt élémentaire de dire que c'est une nécessité pour un pays grand comme le nôtre, vu la densité relativement faible de la population dans de grandes régions du pays. Il peut en effet paraître simpliste de dire que ce sera un problème permanent dans notre pays, dont les habitants de toutes les origines sont venus ici pour jouir de la liberté, de l'indépendance et des possibilités économiques avantageuses qui s'offraient à eux et à leur famille. C'est peut-être un peu simpliste, mais je crois que c'est quelque chose qu'il faut répéter et nous rappeler de temps à autre, et qu'en ce faisant toutes nos démarches devraient tenir compte de cette réalité qui existe et qui doit exister, et qui détermine l'action de tous des gouvernements du pays.

Honorables sénateurs, le discours du trône, qui marque le début de cette 29^e législature, est extrêmement intéressant. Il l'est pour plusieurs raisons, mais tout particulièrement pour une, évidente et éminente, sinon élémentaire. Il marque un précédent en notre temps par le détail avec lequel il informe le Parlement du genre de programme législatif qu'il sera appelé à étudier une fois que le gouvernement aura obtenu un vote de confiance qui, il va de soi, constitue le préalable nécessaire pour que tout gouvernement puisse présenter son programme législatif. Nonobstant certaines motions étranges qui furent présentées à l'autre endroit il y a deux jours, il va de soi qu'un gouvernement ne saurait présenter de mesure législative s'il n'a pas obtenu au préalable la confiance du Parlement.

Il est très clair que nous aurons un programme législatif volumineux à étudier au cours de cette session de la législature, et j'entends bien y jouer mon rôle. Je voudrais maintenant commenter brièvement une ou deux parties du discours du trône où l'on traite assez abondamment de l'unité nationale. Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'inquiétude qu'on y exprime au sujet des programmes de développement régional. Cette inquiétude est également apparue durant la campagne électorale, mais je n'ai pas l'intention de distribuer ici des blâmes ou des compliments. Le fait est qu'on se préoccupe beaucoup des efforts qui sont entrepris en vue de créer des conditions propres à assurer l'unité du pays comme ensemble opérationnel efficace.

Au risque d'être un peu fastidieux, je voudrais vous citer, honorables sénateurs, la partie du discours du trône que voici:

Le Gouvernement proposera aux gouvernements des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba de convoquer avec lui une conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Une telle conférence serait sans précédent dans l'histoire des relations fédérales-provinciales au Canada. Elle pourrait être préparée conjointement et avoir lieu dans l'Ouest au cours de l'été. Le but de cette conférence serait de passer en revue les possibilités de progrès économique et social et plus particulièrement, d'envisager des programmes concrets destinés à stimuler et à élargir les bases économiques et industrielles de l'Ouest canadien.

• (1550)

On y traite ensuite des sujets de discussion qui seraient proposés par le gouvernement et on développe ce thème dans les trois ou quatre paragraphes suivants. Certes il faut louer, et hautement, cette nouvelle initiative du gouvernement, compte tenu surtout de la situation d'un gouvernement qui, aux dernières élections, a obtenu si peu d'appui dans cette région du Canada. Toutefois, cette initiative audacieuse et judicieuse pour faire disparaître de cette région, ou du moins pour chercher à faire disparaître les handicaps dont ces gens estiment souffrir, en est une qui devrait rallier l'approbation de tous les parlementaires, qu'ils appuient le gouvernement ou qu'ils s'y opposent.

Naturellement, le succès de la conférence dépendra dans une large mesure de la collaboration apportée par les gouvernements et les premiers ministres de ces quatre provinces, et, à vérité, ces quatre premiers ministres sont de partis différents de celui qui compose le gouvernement fédéral à l'heure actuelle. Toutefois, ces assemblées provinciales, ou du moins ces gouvernements provinciaux, se sentiront sans doute poussés à combattre le gouvernement fédéral, mais j'ai assez confiance dans ces quatre premiers ministres pour croire qu'ils comprendront l'importance pour le Canada du véritable problème qui se pose. Je ne doute pas qu'ils comprendront qu'il leur faut collaborer le plus possible pour que la conférence trouve des solutions très efficaces aux problèmes de cette grande et riche région du Canada. Je suis sûr qu'ils seront à la hauteur.

Une autre partie du discours du trône m'intéresse beaucoup, honorables sénateurs—j'ajoute que dans tout ce discours on me semble voir loin—et le passage suivant a retenu mon attention plus particulièrement:

Il sera demandé au Parlement de confirmer les principes fondamentaux du programme gouvernemental concernant le bilinguisme dans la Fonction publique.

Le Gouvernement entend continuer à travailler à la réalisation des objectifs de la loi sur les langues officielles. Une aide supplémentaire sera offerte aux provinces afin que, dans la mesure du possible,

—les Canadiens puissent faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix;

—les jeunes Canadiens puissent étudier, comme langue seconde, l'autre langue officielle;

—les gouvernements provinciaux puissent être de plus en plus à même de servir leurs citoyens dans les deux langues officielles, selon les besoins.

Par sa politique de multiculturalisme, le Gouvernement continuera à encourager le développement d'une société où les individus et les groupes peuvent s'épanouir et exprimer leur personnalité culturelle. Un Conseil consultatif auprès du ministre d'État responsable du multiculturalisme sera constitué.

Cet engagement à l'égard d'une mesure dont le gouvernement a déjà été saisi—et je dois dire en toute justice qu'elle a en principe reçu l'approbation des partis de l'opposition pour ce qui est de la politique du bilinguisme—est d'une toute première importance pour l'avenir du pays. Si nous commettons une erreur dans la façon d'appliquer cette mesure, cela pourrait, à mon avis, avoir de graves conséquences pour le Canada.

• (1600)

Personnellement, j'attends impatiemment les mesures législatives dont nous serons saisis, pour que nous puis-